



## **Commune de Vully-les-Lacs**

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

### **Préavis municipal 2025 / 15**

**« Réfection de la place et du bâtiment communaux de Villars-le-Grand,  
demande de crédit de CHF 150'000.- »**

Point porté à l'ordre du jour de la séance  
du 9 décembre 2025

## Table des matières

<b>1. Préambule</b>	3
<b>2. Réaménagement extérieur de la place communale</b>	3
<b>3. Cuisine de la salle communale</b>	4
<b>4. Rafraîchissement de l'appartement du 2<sup>e</sup> étage</b>	4
<b>5. Renouvellement du mobilier</b>	5
<b>6. Parquet de la scène et travaux de peinture intérieure</b>	5
<b>7. Coût total estimé et financement</b>	5
<b>8. Conclusions</b>	6



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

## **1. Préambule**

La salle communale de Villars-le-Grand est un bâtiment emblématique du village. Elle constitue un espace polyvalent, utilisé à la fois par les sociétés locales, les manifestations publiques et les locations privées. Construite à une époque où les normes et besoins étaient différents, elle n'a fait l'objet que de quelques entretiens ponctuels depuis la réhabilitation de l'appartement du 2<sup>e</sup> étage lors de la fusion des communes en 2011.

Aujourd'hui, plusieurs constats motivent une intervention :

- Vieillissement général du bâtiment (finitions, peinture, installations) ;
- Mobilier obsolète et insuffisant, inadapté aux besoins actuels ;
- Cuisine vétuste, ne répondant plus aux standards d'hygiène et de sécurité ;
- Parquet de scène abîmé ;
- Appartement du 2<sup>e</sup> étage nécessitant un rafraîchissement complet ;
- Aménagements extérieurs vieillissants et peu fonctionnels.

La Municipalité souhaite ainsi entreprendre un programme ciblé de réaménagement et de rafraîchissement, afin de permettre le maintien durable des activités liées à ce bâtiment et de relouer l'appartement du 2<sup>e</sup> étage dans de bonnes conditions.

## **2. Réaménagement extérieur de la place communale**

Le projet de réaménagement extérieur concerne les parcelles communales situées autour de l'ancienne cour d'école, au cœur du village de Villars-le-Grand.

Cette intervention vise à transformer la place communale en un espace polyvalent et accueillant, capable d'héberger aussi bien les manifestations locales (marchés, fêtes, événements culturels) que les activités quotidiennes.

Elle a également pour but d'améliorer le cadre paysager et environnemental, tout en renforçant l'attractivité du centre du village.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette rénovation constitue un investissement stratégique et structurant pour l'avenir de la commune, en offrant un lieu adapté à la vie associative, culturelle et sociale locale.

Les travaux, confiés à une entreprise spécialisée en aménagement paysager, s'articuleront autour des points suivants :

- Agrandissement de la surface carrossable de l'ancienne cour d'école, afin de permettre l'accueil de tout type de manifestations ou d'événements communaux (marchés, fêtes, expositions, repas populaires, etc.) ;
- Réfection complète du système de drainage de la place, afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et d'éviter les stagnations lors d'épisodes de fortes pluies ;

- Réaménagement intégral des espaces verts bordant la cour d'école, comprenant la reprise des bordures, le reprofilage des terrains, la pose de gazon, la plantation d'arbustes et la création de massifs fleuris ;
- Optimisation des accès à la cour et marquage au sol de la place, afin de permettre au bus scolaire de déposer et reprendre les écoliers directement dans la cour, dans des conditions de sécurité optimales.

Ces interventions permettront de moderniser et d'unifier les aménagements extérieurs, tout en renforçant la convivialité, la sécurité et la polyvalence du site.

La nouvelle configuration offrira une place centrale accueillante, esthétique et fonctionnelle, répondant pleinement aux besoins de la population et aux usages collectifs du village.

**Coût estimé : CHF 50'000.– TTC.**

### **3. Cuisine de la salle communale**

La cuisine actuelle ne répond plus ni aux besoins des utilisateurs ni aux exigences d'hygiène modernes.

Le projet de rénovation prévoit :

- La dépose complète de l'installation existante ;
- La pose d'un nouveau mobilier avec plan de travail haute résistance ;
- L'installation d'appareils électroménagers modernes et économes en énergie (plaques à induction, four, lave-vaisselle semi-professionnel, hotte à évacuation extérieure, réfrigérateur combiné) ;
- La mise à jour complète des installations électriques et sanitaires ;
- Un éclairage fonctionnel et une ventilation adaptée.

**Coût estimé : CHF 22'000.– TTC.**

### **4. Rafraîchissement de l'appartement du 2<sup>e</sup> étage**

L'appartement communal situé au 2<sup>e</sup> étage présente aujourd'hui des signes évidents de vétusté.

Afin qu'il puisse être remis en location dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'entreprendre divers travaux de rafraîchissement et de remise en état.

Les interventions prévues comprennent :

- La peinture complète des murs et plafonds ;
- Le remplacement de certains revêtements de sol (chambres, cuisine, hall) ;
- La réfection des boiseries, encadrements et huisseries ;
- La vérification et la mise à jour des installations électriques ;
- Le nettoyage final et la remise en état générale des locaux.

Ces travaux permettront d'améliorer le confort du logement, de préserver la valeur du patrimoine communal et de garantir la pérennité de la location.

**Coût estimé : CHF 32'000.– TTC.**

## 5. Renouvellement du mobilier

Le mobilier de la salle communale et de la salle de la commission de gestion est ancien, disparate et inadapté à une utilisation régulière.

Les nouvelles acquisitions permettront d'uniformiser le matériel et d'améliorer la fonctionnalité des salles.

Local	Tables	Chaises	Éléments complémentaires	Montant CHF TTC
Salle du haut (commission de gestion)	10	60	1 chariot à chaises	10'357.30
Salle du bas (grande salle)	20	120	–	20'141.20
<b>Total mobilier</b>	<b>30</b>	<b>180</b>	<b>–</b>	<b>30'498.50</b>

Les modèles choisis sont des tables pliantes et chaises empilables en bois de hêtre, robustes, faciles d'entretien et adaptées à une utilisation intensive.

## 6. Parquet de la scène et travaux de peinture intérieure

Le parquet de la scène de la salle communale, fortement sollicité lors des répétitions, spectacles et événements, présente des signes d'usure marqués.

Les travaux comprendront la réparation du parquet, le remplacement des plaintes, ainsi qu'un ponçage complet, suivi de deux couches de vitrification résistantes à l'abrasion, afin d'assurer une durabilité optimale et un rendu homogène.

**Coût estimé pour le parquet : CHF 3'300.– TTC.**

En parallèle, des travaux de peinture intérieure seront réalisés dans la salle principale et la cuisine.

Les surfaces seront nettoyées, préparées et repeintes avec des teintes claires, afin d'améliorer la luminosité, le confort visuel et la qualité d'accueil du bâtiment.

**Coût estimé pour la peinture : CHF 8'000.– TTC.**

Ces deux interventions complémentaires permettront de rafraîchir l'ambiance intérieure du bâtiment, d'améliorer son confort d'utilisation et de prolonger la durée de vie de ses aménagements.

**Total pour ces travaux : CHF 11'300.– TTC.**

## 7. Coût total estimé

Poste	Montant TTC
Réaménagement extérieur	50'000.–
Cuisine	22'000.–
Appartement	32'000.–
<b>Mobilier</b>	<b>30'500.–</b>

Parquet et peinture	11'300.-
Divers et imprévus	4'200.-
<b>Total global</b>	<b>150'000.- TTC</b>

Ce projet de rénovation et de réaménagement permettra de moderniser durablement la salle communale de Villars-le-Grand et ses abords, tout en préservant son rôle central dans la vie du village.

Les interventions prévues répondent à un besoin réel d'entretien et d'amélioration fonctionnelle.

Elles offriront un cadre plus accueillant, sécurisé et polyvalent, tant pour les sociétés locales que pour les manifestations publiques et privées.

La Municipalité estime que ces travaux sont nécessaires, cohérents et proportionnés, et qu'ils représentent un investissement durable dans le patrimoine communal.

## 8. Observations financières et financement

Crédit demandé	CHF 150'000.-
Amortissement 3.33% (selon RCcom et annexe MCH2)	CHF 4'000.-
(amélioration bâtiment et place)	
Amortissement 25% (selon RCcom et annexe MCH2)	CHF 7'625.-
(mobilier)	
<b>Charges annuelles à partir de 2026</b>	<b>CHF 11'625.-</b>
(si réalisation terminée en 2026)	

Les charges annuelles se comptabiliseront sous le chapitre 3571 du compte de fonctionnement et la charge d'investissement sera résumée dans le récapitulatif des immobilisations (annexe aux comptes) sous la section 220000 pour ce qui concerne le bâtiment et 250000 pour le mobilier.

## 9. Conclusions

Considérant les éléments exposés ci-dessus, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal No 2025/ 15
- ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet
- ouï le rapport de la Commission des bâtisses chargée d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

### Décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis ;
- d'accorder un crédit d'investissement de CHF 150'000.- TTC ;

- de financer cet investissement par les disponibilités de la bourse communale ;
- d'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la finalisation de ce projet.

Ainsi adopté en séance du 4 novembre 2025.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :



M. Verdon



La Secrétaire :



E. Savary

**Municipaux délégués :** Laetitia Kohler, Dicastère des Routes ; Julien Bessard, Dicastère des Bâtiments

